



## Compte-rendu du conseil d'école 2 du vendredi 2 mars 2018

### Présents :

**Equipe enseignante :** Mmes S.Grasset, D.Albenque, C.Ménager, B.Pelhate.

**Equipe municipale :** M. Gusméroli Stéphane, maire de St Pierre de Chartreuse, Mme Dominique Cabrol, élue aux affaires scolaires, Mme Eve Sartori, directrice du périscolaire et restauration scolaire.

**DDEN :** M.Ocelli

**DPE :** , M.Denis Jonckea, , Mme Laure Baudouin, M. Vincent Gilbert, Mme Sandrine Neilz.

**Absents excusés :** M. Cyril Helay Girard (IEN Voiron 3), T.Vergnolle et I.Pajot (enseignante absente), Mme Claire Sahuc, Mme Karin Bouly (déléguées de parents).

**Secrétaires de séance :** Mmes D.Albenque, Laure Baudouin, Dominique Cabrol.

**Ouverture de séance : 18H30**

### **1. Effectifs prévisionnels, rentrée 2018.**

|         |         |          |          |            |
|---------|---------|----------|----------|------------|
| PS : 5  | GS : 14 | CE1 : 12 | CM1 : 10 |            |
| MS : 10 | CP : 9  | CE2 : 15 | CM2 : 10 |            |
| 15      | 23      | 27       | 20       | total : 85 |

Une nouvelle famille a inscrit 3 enfants en mairie, la directrice attend la confirmation pour les compter dans le total. Les effectifs sont assez fluctuants. Les parents effectuent souvent les inscriptions à partir du mois de mai.

### **2. Organisation du Temps Scolaire (OTS).**

-questionnaires réalisés par le COPIL sur l'OTS, remplis par les parents : 34 retours sur 66 familles.

Ces questionnaires seront dépouillés et étudiés par une DPE et Dominique Cabrol. Les conclusions seront apportées au COPIL du 15 mars prochain.

#### -remarques de la directrice et de l'équipe pédagogique :

1-Les enseignantes se doivent d'avoir une posture tout à fait professionnelle centrée sur l'intérêt des élèves. Leurs priorités étant les apprentissages et le bien-être pour tous les élèves. Elles ne sont en aucun cas influencées par les médias ou les multiples études, parfois divergentes, faites en matière de rythmes scolaires. L'équipe pédagogique se base sur le quotidien de classe et l'expérience des années précédentes (semaines avec samedis travaillés, semaine à 4 jours puis à 4,5...). C'est la pratique qui les conduit à penser que la semaine de 4,5 jours avec un mercredi de 3 heures est efficace.

2-La fatigue des élèves est un sujet légitime, réel, que l'on ne doit pas occulter. Cependant, cette fatigue est récurrente. Les enseignantes y font face depuis longtemps, semaine à 4 jours ou 4 jours et demi, avec le mercredi ou le samedi travaillé. Le rythme global de l'enfant doit être pris en compte, les 5h15 d'école ne sont pas les seuls responsables de cette fatigue.

3-L'organisation du ski le mercredi matin s'est faite en juin 2017 avec tous les partenaires (ESF, mairie, enseignantes) dans le respect de l'intérêt des élèves et de leurs apprentissages. Le choix a été guidé par :

- la nécessité de 3h pour organiser l'activité ski (donc impossible l'après-midi).
- la possibilité d'avoir à disposition plus de matériel et de place sur le site (peu ou pas d'école monte la demi-journée du mercredi pour faire du ski).
- pas d'apprentissages scolaires l'après-midi, qui s'avèreraient être moins efficaces en raison des 2h « au plein air ».
- la possibilité pour les plus petits de se changer à la maison l'après-midi.
- la gestion du matin sans cartable.
- la possibilité d'avoir plus de parents accompagnateurs le mercredi matin .

Les 6 matinées prises pour l'apprentissage du ski sur les 36 matinées de travail de l'année ne nuisent en rien aux apprentissages du matin.

De plus, il s'agit d'un choix pédagogique de l'équipe enseignante qui ne pourrait être remis en question par les parents.

### **3. Questions des parents délégués sur l'OTS :**

→ *Quelles sont les modalités de vote à prévoir ou prévues pour le vote des familles concernant les rythmes scolaires ?*

A l'issue du dépouillement et de l'analyse des questionnaires, le COPIL qui se réunira le 15 mars 2018 décidera des propositions d'horaires pour une éventuelle modification de l'OTS pour 2019-2020, ainsi que des modalités de vote des familles.

→ *Le vote est-il encadré par un protocole/texte particulier ?* NON

→ *Comment le résultat du vote des parents va-t-il être pris en compte ?*

Lors du dernier conseil d'école du vendredi 15 juin 2018, les parents délégués seront amenés à voter et représenteront les parents de toute l'école.

→ *Qui vote lors du Conseil d'Ecole ? Combien de voix pour chaque collègue ?*

Les 4 enseignantes (4 voix), le maire et l'élue aux affaires scolaires (2 voix), les Délégués de Parents Elus titulaires (4 voix) (en cas d'absence d'un titulaire son suppléant votera), le Délégué Départemental de l'Education Nationale, DDEN (1 voix).

→ *Le vote des DPE va-t-il forcément dans le sens de la majorité du vote des parents ?*

Dans une note de M.Helay Girard, Inspecteur de l'Education Nationale de Voiron 3, il est rappelé « aux parents élus qu'ils portent la voix de l'ensemble des parents d'élèves. En ce sens, leurs votes doivent représenter l'ensemble de la communauté de parents et non pas une opinion personnelle ».

### **4. Avancement des demandes en mairie :**

Les demandes prévues pour l'école au prochain budget mairie (début avril) :

-remplacement des ordinateurs de la salle info

-budget fournitures pour la direction

-1 MNS enseignement +1 MNS en surveillance (pour les séances de piscine de fin d'année)

-création d'une mare pédagogique devant le restaurant scolaire.

Autres :

-fournitures scolaires et périscolaires

-moniteurs ski et location du matériel

-intervenant périscolaire

-transports collectifs pour sorties (ski, piscine, collège et 350€/classe)

-remplacement des convecteurs classe des CM.

-remplacement lave-vaisselle de la cantine

-aménagement du restaurant scolaire (matériel anti-bruit)

-remplacement de l'isolant du toit au-dessus des classes des CE (laine de bois)

-installation de l'alarme

### **5. Sécurité : bilan de l'exercice d'évacuation.**

-Il sera fait dans les prochains jours de beau temps !

-La commission de sécurité des bâtiments publics est passée le 7 décembre 2017 et a repéré 2 anomalies : le système d'alarme du restaurant scolaire n'est pas en fonction ; les plans d'évacuation de ce même bâtiment ne sont pas présents sur le site. (à voir au prochain budget)

### **6. Sorties et projets divers.**

**SKI** : bilan très positif pour toutes les classes !

De la GS au CM2, 1 sortie sur le plateau de St Hugues et 4 au col de porte. Il en reste encore une au col. Les séances avec 4 moniteurs nous ont permis de faire des groupes équilibrés (2 groupes de perfectionnés, 1 groupe de très débrouillés et 1 groupe de débutants), les autres élèves étant en groupe de 6. Cette année beaucoup de parents se sont agréés et ont pu nous accompagner. Un grand merci à eux pour leur aide. Les conditions d'encadrement étaient idéales !

Les PS-MS ont eu 2 sorties avec 1 monitrice et un parent accompagnateur à chaque séance. Le matériel étant disponible pour tous les élèves (difficile de trouver des petites pointures), la classe entière avait le plateau à elle seule ! Là aussi des conditions d'apprentissage idéales !

**CIRQUE** : les PS-MS-GS-CP ont une séance cirque par semaine, avec une intervenante professionnelle. Un grand merci aux nombreux parents qui peuvent encadrer l'activité, ce qui permet d'avoir de petits groupes pour travailler des compétences motrices difficiles ! En fin d'année, les 2 classes auront la possibilité de se rendre à un vrai spectacle de cirque pour à leur tour en monter un qu'ils nous présenteront en fin d'année.

**ANNEXE DE LA BIBLIOTHEQUE** : Dominique Julien (bibliothécaire) s'installera dans la mezzanine (puis, à terme, dans la petite salle des associations à côté de la cantine) pour créer une annexe de la bibliothèque à destination des enfants. Elle ouvrirait une fois par semaine pour l'emprunt et interviendrait pour lire des histoires aux classes. Des livres de la bibliothèque départementale et de celle de St Pierre font une belle collection pour l'emprunt de tous les élèves !

**SPECTACLE ADAPTATION DE L'ILE AU TRESOR** : l'association PIC-LIVRE fait venir une compagnie de théâtre pour une unique représentation de cette adaptation, dans la salle du Revol, à St Laurent du pont, à destination des élèves de primaire et collège. Les classes de CM et CE s'y rendront. Ce spectacle est l'occasion d'échanges avec les sixièmes et la classe des CM.

**ECHANGE VILLE-PARC** : l'échange avec des CM de la Villeneuve se poursuivra en mai avec la visite du musée d'arts sacrés et de St Hugues

La visite d'une classe de l'école de Vitruve (classe en séjour au x chalet de St Hugues) est prévue également afin de faire quelques échanges de connaissances entre les élèves.

**PISCINE** : les séances de piscine auront lieu en fin d'année (juin-juillet). Les modalités restent à prévoir, mais le cycle 2 (CP-CE1-CE2), pour qui la piscine est une obligation, sera prioritaire.

**Les TAP** : Projet intergénérationnel toujours en cours, avec une satisfaction de la part de tous les participants. Les enfants ont eu déjà plusieurs activités menées principalement par les « anciens » et coordonnées par Marie, Geneviève et Eve.

Liste des activités : Conte avec accordéon, découverte des constellations, construction d'une maquette de télécabine. Activités à venir: échange avec des enfants Sénégalais, jeux en anglais, pâtisserie, lecture et illustration, danse, promenade et photos, développement photo, jeu de société.

Toutes les informations sont sur le site internet de la mairie <http://www.saintpierredechartreuse.fr/periscolaire-restaurant-scolaire>.

Nous réfléchissons sur l'organisation d'une fête afin de présenter toutes les activités réalisées lors du projet intergénérationnel. Il ne faut pas oublier l'objectif principal de ce projet qui est l'échange et le partage de savoirs (faire et être) entre les enfants et les « anciens » du village.

Autre projet école/périscolaire, création de la mare pédagogique.

La création et la présence de la mare à l'école va permettre aux enfants de développer un apprentissage scientifique (étude du monde du vivant et de l'environnement), technologique (mise en place de la mare, conception, entretien, observation et fabrication d'instruments, construction de maquettes...). Mais aussi l'acquisition d'un nouveau vocabulaire et une sensibilisation à l'environnement.

Nous solliciterons aussi les parents lors de la construction pour installer et tendre la bâche.

#### **DIVERS :**

-participation des élèves de CM à un grand sondage organisé par le conseil départemental de l'Isère sur « qu'est-ce que la culture, comment vis-tu la culture, où te rends-tu ?... »

-propositions de M.le maire : possibilité de projet avec la caserne de Varcès dans le cadre de la commémoration du 11 novembre 2018 (à destination des CM) ; possibilité d'utiliser la salle St Michel (foyer de fond) pour organiser des activités de classe (sport, spectacle...)

**7. Date du prochain conseil : le 15 juin 2018.**

**Clôture de séance : 20h16**

St Hugues, le 08/03/18

Les secrétaires, D.Albenque, Laure Baudouin, Dominique Cabrol.

La directrice, Mme Grasset.